



**ZAAB**  
Zambia Alliance For Agroecology & Biodiversity

## **Zambia says NO! to UPOV**

### International civil society statement

A wave of pressure to make it illegal for farmers to save seeds from their harvest, for the next planting season, is gaining ground in Africa. The latest target? Zambia. We, collectively, are outraged at this move and support Zambian farmers' fundamental right to say NO! to UPOV based PVP laws.

Saving seeds on the farm, and in communities, is the very backbone of agriculture. It's how crops evolve to face new challenges like drought or climate change. It's how farmers can be sure they're taking the first step to a good harvest. Why would governments outlaw it? So that companies can force farmers to buy new seeds – and accompanying chemicals – every year. Only then can companies make money from something so easy to reproduce, they say.

A new law is being proposed in Zambia to create monopoly rights for the global seed industry.<sup>1</sup> It is being pushed by the same people who have pushed it in Kenya, Ghana, South Africa and Morocco.

Zambia already has a Plant Breeders Rights (PBR) Act since 2007. It was adopted as a requirement to join the World Trade Organisation. The law provides adequate rights to breeders while still allowing farmers some measure of space to save and share seeds. But now the World Bank and Gates Foundation affiliates want Zambia to align its law with UPOV 1991 which is a much more restrictive system.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Zambian Alliance for Agroecology and Biodiversity, "New draft bill serves corporate interests – curtails farmers' rights", 19 April 2024, <https://zambianagroecology.org/1233-2/>

<sup>2</sup> The World Bank requires Zambia to join UPOV as part of a US\$30 million loan approved in 2023. See Zambia Growth Opportunities Program, <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P178372>.

UPOV is the International Union for the Protection of Plant Varieties. It is an intergovernmental organisation that promotes a one-size-fits-all model of plant breeders' rights. The 1991 version of the UPOV convention does not allow farmers to freely save seeds from their harvest when they use UPOV-protected seeds. This is a total affront to the needs of farmers – especially in Africa, where 80% of seeds come from farmers' seed systems, which are also the basis of securing agrobiodiversity and climate adaptation. It undermines their rights, their role and their capacity to achieve food security and food sovereignty.

In April 2024, Zambian farmers and civil society were suddenly informed of a draft Bill intended to replace the existing 2007 PBR Act. The new law will potentially make it a crime to save and share seeds for all but a short list of crops. This means that, if adopted, Zambian farmers will be policed and taken to court for doing what they have always done.

This has to stop. Governments, development banks and groups like the Gates-funded AGRA are pushing UPOV-like regimes onto African countries with zero regard for the local context, the needs of farmers and local food systems.

We need to move in the opposite direction: allowing farmers the legal and political support to work with seeds for diversified agroecological production, restoring soil health and nutritional value in foods, and local markets. UPOV is designed for large-scale extractive monocultures that require costly chemical inputs and are a climate disaster. This is simply not the kind of agriculture that will feed or benefit Zambia, or Africa at large.

Zambia should not change its law, nor align to or join UPOV. It should instead fulfil its commitments to supporting farmers growing diverse food sustainably and profitably for a healthy nation. It should prioritise its own food sovereignty and join the growing resistance in places like Benin, Kenya and Zimbabwe where farmers are rising up to say NO! to UPOV and YES! to agroecological food systems that uphold farmers' rights to work with their own seeds.<sup>3</sup>

**Please add your signature here: <https://forms.gle/36DJgyKugqcn6bfB8>**

---

<sup>3</sup> See Zambia's farmers' rights champions: <https://zambianagroecology.org/farmers-rights-champions/>

**Version française**

## **La Zambie dit NON à l'UPOV**

### **Déclaration de la société civile internationale - 10 septembre 2024**

Une vague de pressions visant à interdire aux paysans et paysannes de conserver les semences de leurs récoltes pour la prochaine saison de plantation gagne du terrain en Afrique. La dernière cible en date ? La Zambie. Nous sommes collectivement indignés par cette initiative et soutenons le droit fondamental des agriculteur.rices zambien.nes à dire NON ! aux lois sur la protection des obtentions végétales basées sur l'UPOV.

La conservation des semences à la ferme et dans les communautés est l'épine dorsale de l'agriculture. C'est ainsi que les cultures évoluent pour faire face à de nouveaux défis tels que la sécheresse ou le changement climatique. C'est ainsi que les agriculteurs peuvent être sûrs de faire le premier pas vers une bonne récolte. Pourquoi les gouvernements l'interdiraient-ils ? Pour que les entreprises puissent obliger les producteur.rices à acheter de nouvelles semences - et les produits chimiques qui les accompagnent - chaque année. Ce n'est qu'à cette condition que les entreprises pourront gagner de l'argent sur un produit aussi facile à reproduire.

Une nouvelle loi est proposée en Zambie pour créer des droits de monopole pour l'industrie mondiale des semences.<sup>1</sup> Elle est poussée par les mêmes personnes qui l'ont fait au Kenya, au Ghana, en Afrique du Sud et au Maroc.

La Zambie dispose déjà d'une loi sur les droits d'obteneur depuis 2007. Cette loi a été adoptée comme condition d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. La loi prévoit des droits adéquats pour les obtenteurs tout en laissant aux agriculteurs une certaine marge de manœuvre pour conserver et partager les semences. Mais aujourd'hui, la Banque mondiale et les affiliés de la Fondation Gates veulent que la Zambie aligne sa loi sur l'UPOV 1991, qui est un système beaucoup plus restrictif.<sup>2</sup>

L'UPOV est l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale qui promeut un modèle unique de droits des sélectionneurs de plantes. La version 1991 de la convention UPOV ne permet pas aux agriculteurs de conserver librement les graines de leur récolte lorsqu'ils utilisent des semences protégées par l'UPOV. Il s'agit d'un affront total aux besoins des agriculteurs et agricultrices, en particulier en Afrique, où 80 % des semences proviennent des systèmes de semences des paysan.nes, qui sont également à la base de la préservation de l'agrobiodiversité et de l'adaptation au climat. Elle porte atteinte à leurs droits, à leur rôle et à leur capacité à assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires.

En avril 2024, les agriculteur.rices zambien.nes et la société civile ont été soudainement informé.es d'un projet de loi destiné à remplacer la loi existante de 2007 sur les droits

d'obteneur. La nouvelle loi fera potentiellement de la conservation et du partage des semences un crime, sauf pour une courte liste de cultures. Cela signifie que, si elle est adoptée, les agriculteurs et agricultrices zambien.nes seront contrôlé.es et traduit.es en justice pour avoir fait ce qu'ils et elles ont toujours fait.

Cela doit cesser. Les gouvernements, les banques de développement et des groupes tels que l'AGRA, financée par Gates, imposent aux pays africains des régimes similaires à ceux de l'UPOV, sans tenir compte du contexte local, des besoins des paysan.nes et des systèmes alimentaires locaux.

Nous devons aller dans la direction opposée : donner à la paysannerie le soutien juridique et politique nécessaire pour travailler avec des semences en vue d'une production agroécologique diversifiée, rétablissant la santé des sols et la valeur nutritionnelle des aliments, ainsi que les marchés locaux. L'UPOV est conçue pour les monocultures extractives à grande échelle qui nécessitent des intrants chimiques coûteux et constituent un désastre climatique. Ce n'est tout simplement pas le type d'agriculture qui nourrira ou profitera à la Zambie, ou à l'Afrique en général.

La Zambie ne doit pas modifier sa législation, ni s'aligner sur l'UPOV ou y adhérer. Elle devrait plutôt respecter ses engagements en matière de soutien aux agriculteurs qui cultivent des aliments diversifiés de manière durable et rentable pour une nation en bonne santé. Elle devrait donner la priorité à sa propre souveraineté alimentaire et rejoindre la résistance croissante dans des pays comme le Bénin, le Kenya et le Zimbabwe, où les agriculteurs et agricultrices se soulèvent pour dire NON à l'UPOV et OUI à des systèmes alimentaires agroécologiques qui respectent les droits des paysan.nes à travailler avec leurs propres semences.<sup>3</sup>

**Veillez ajouter votre signature ici: <https://forms.gle/36DJgyKugqcn6bfB8>**

1. *Zambian Alliance for Agroecology and Biodiversity*, "New draft bill serves corporate interests - curtails farmers' rights", 19 avril 2024, <https://zambianagroecology.org/1233-2/>

2. La Banque mondiale exige que la Zambie adhère à l'UPOV dans le cadre d'un prêt de 30 millions de dollars US approuvé en 2023. Voir le programme d'opportunités de croissance de la Zambie, <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P178372>.

3 Voir les champions des droits des agriculteurs zambien.nes:  
<https://zambianagroecology.org/farmers-rights-champions/>